

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant l'application de la Partie I de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 25 de ladite loi, chapitre 34, Statuts du Canada, 1959. (Textes français et anglais).

Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques*, pour l'année financière close le 31 mars 1964, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 9 de ladite loi, chapitre 28, Statuts du Canada, 1957. (Texte français).

Rapport, daté du 10 juin 1964, de la Commission d'enquête sur l'administration de l'Assistance à l'agriculture des Prairies, établie en vertu du décret du conseil C.P. 1963-1896 du 21 décembre 1963. (Textes français et anglais).

Rapport du ministère du Commerce, intitulé: «Investissements privés et publics au Canada—Perspectives de 1964—Revue de la mi-année». (Textes français et anglais).

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se réunir de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante p.m., elle est—

Résolue par l'affirmative. 4.50 p.m.

Le Sénat reprend sa séance. 5.40 p.m.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Wilfred Judson, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et étant assis au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier à la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse alors la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«Qu'il plaise à Votre Honneur:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.